
Présidence : Italie**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1204^e séance plénière)**

1. Date : lundi 26 novembre 2018

Ouverture : 16 h 05

Clôture : 17 h 15

2. Président : Ambassadeur A. Azzoni

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Président, Secrétaire général (SEC.GAL/187/18 OSCE+), Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/187/18 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Dernier acte en date d'agression armée non provoquée de la Russie contre l'Ukraine* : Ukraine (PC.DEL/1470/18), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, l'Australie, la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1474/18), Suisse (PC.DEL/1473/18 OSCE+), Azerbaïdjan, Géorgie (PC.DEL/1471/18 OSCE+), Norvège, Assemblée parlementaire de l'OSCE, Kazakhstan, Canada, Moldavie, Turquie, États-Unis d'Amérique
- b) *Provocation militaire en mer Noire et violation du droit international par l'Ukraine* : Fédération de Russie (PC.DEL/1472/18), Suisse, Ukraine

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 29 novembre 2018 à 10 heures, Neuer Saal